

**CONSEIL DE QUARTIER CHAMP DE FOIRE**  
**Compte-rendu de la réunion du 14 avril 2015**  
Maison de Quartier du Champ de Foire – 36 rue Sayous

**Secrétaire de séance :**

C'est Virginie DRAHONNET qui est secrétaire de cette séance.

**Validation du compte-rendu de la réunion précédente :**

Des Conseillers de Quartier n'ont pas reçu le compte-rendu suite à des retards de courrier, la validation du compte-rendu du 17 mars est donc reportée à la prochaine réunion.

**Intervention de Michel GOURINCHAS et Olivier TOUBOUL :**

Monsieur le Maire évoque la question du budget municipal avec le Conseil de Quartier et notamment la hausse des impôts fonciers en 2015, d'environ 13%. Cette augmentation est conséquente à la baisse de la dotation de l'état pour les collectivités qui représente environ 800 000€ à Cognac. Il annonce sa volonté de ne pas augmenter les impôts en 2016 bien qu'une baisse encore supérieure de la dotation de l'État soit annoncée.

À cet effet, il envisage la co-construction du budget 2016 avec des représentants de la société civile. Des groupes de travail vont être constitués pour étudier les pistes de manœuvre et co-construire le budget de fonctionnement 2016. Ils seront composés de Conseillers de Quartiers, d'Acteurs Locaux et du 1<sup>er</sup> adjoint de la Ville.

Un appel à volontaires est lancé auprès des Conseils de Quartiers pour participer à ces groupes de travail : l'idée est de retenir 3 participants par Conseil de Quartier, ceux-ci seront également chargés de faire le lien avec leur Conseil de Quartier respectif.

**Les volontaires devront s'inscrire au prochain Conseil de Quartier.**

Olivier TOUBOUL précise que compte tenu de la crise budgétaire actuelle, le budget des Conseils de Quartiers a été ramené à 25 000€ pour chaque Conseil de Quartier en 2015. L'équilibre des budgets va être complexe pour les 2 à 3 années à venir car l'État va continuer à baisser ses dotations. C'est tous les petits efforts cumulés qui permettront d'y arriver.

**Présentation des nouveaux horaires de Transcom par Grand Cognac :**

Julien BUISSON présente les nouveaux horaires sur la Ville sous forme de diaporama (joint en annexe).

- Le réseau Transcom est en place depuis 5 ans, le taux de fréquentation augmente régulièrement depuis 2012. Le coût moyen d'un voyage est de 9€ pour Grand Cognac, il est de 1€ pour l'usager.

Christel GOMBAUD et Nathalie GOURDET expliquent que l'objectif du nouveau réseau est de créer des circuits plus cohérents tout en maintenant 4 lignes sur la ville, avec une amplitude horaire plus importante et de desservir au mieux la gare pour l'intermodalité.

Christel GOMBAUD précise que le réseau actuel est expérimental. En effet, il est prévu qu'un nouveau cahier des charges soit établi pour le renouvellement de délégation de service public fin 2016. C'est aux usagers de dire ce qui va ou ne va pas, le futur cahier des charges tiendra compte des remarques qui seront faites jusqu'en décembre 2016. Elle ajoute que 4 élus Ville participent à la commission chargée des transports de Grand Cognac. En attendant cette date, des ajustements pourront être faits d'ici septembre 2015, à partir des courriers éventuels d'usagers qui serviront à faire des propositions aux élus de la commission.

Des questions et remarques sont formulées par le Conseil de Quartier et notées par Grand Cognac :

- qu'en est-il du transport à la demande ?
  - ➔ Il s'agit de lignes virtuelles car les véhicules ne passent pas à toutes les heures, il fonctionne sur appel des usagers et concerne uniquement Javrezac où il n'y a pas de lignes régulières
- il n'y a plus d'arrêt au cimetière du Breuil
- une problématique est évoquée concernant l'accès à l'hôpital et à la clinique : les correspondances ont changé, l'attente place Gambetta est supérieure à 45mn et il n'y a pas de banc. Il n'y a pas de ligne directe depuis le Champ de Foire, du pôle santé à la maison médicale de la Treille
  - ➔ Christel GOMBAUD est surprise que ces signalements n'aient pas encore été faits à sa connaissance.
  - ➔ Elle précise que Grand Cognac répond à tous les courriers d'usagers et elle encourage les personnes à signaler les dysfonctionnements éventuels directement à l'hôtel communautaire ou par courrier à Grand Cognac
- le bus ne s'arrête pas systématiquement sur la place François 1<sup>er</sup>
- il y a des décalages entre les horaires trains-bus
  - ➔ Christel GOMBAUD explique qu'un pôle multimodal était envisagé près de la gare. Suite au refus de la SNCF de vendre le foncier nécessaire lui appartenant, le pôle multimodal a été créé place Gambetta, ce qui semble occasionner des décalages
- il y a un abri tout neuf près de l'enseigne Gemo alors qu'il en manque par ailleurs ou qu'ils sont très dégradés sur la ville
  - ➔ le cahier des charges sur les abris bus est à l'étude également pour fin 2016, la question du mobilier urbain ne pourra pas vraiment évoluer d'ici cette date
- la sonorisation est souvent en panne et sur toutes les lignes à priori
- un réseau de transport en régie est-il envisagé ?
  - ➔ Il n'y a pas forcément les compétences nécessaires en régie actuellement. Cette question est étudiée pour chaque mode de gestion en prenant en compte que les problématiques ne sont pas les mêmes sur tout le territoire (gratuité du réseau ...)
- Christel GOMBAUD ajoute que la gratuité accordée lors du festival Blues Passion a connu peu de succès. Cette possibilité ne sera donc pas reconduite cette année.

Les Conseillers de Quartiers remercient l'élue et les techniciens de Grand Cognac pour leur présentation.

### **Questions sur l'expérimentation de la collecte des déchets ménagers à Cognac :**

Simon CLAVURIER explique que des agents de la sté Veolia se présentent actuellement aux riverains pour installer des puces sur les bacs de collecte. Ces puces viennent remplacer les codes barres actuels, elles permettront de comptabiliser le nombre de fois ou les bacs sont soulevés par le camion afin de faire un bilan précis sur les habitudes des riverains. Ces agents sont également chargés de recueillir le nombre de personnes vivant au foyer pour étudier le type de bac le mieux approprié aux besoins et de donner des conseils pour améliorer le tri et moins enfouir en conséquence.

12 agents ont été embauchés par Veolia pour réaliser cette opération et jusqu'au 7 mai prochain, ils sont munis de cartes numérotée permettant de les identifier.

- Suite à l'article paru dans la presse, un Conseiller de Quartier demande si l'objectif est de passer à la pesée embarquée sur Cognac ?
  - ➔ La pesée embarquée demande une réelle prise de conscience des habitants (pas de papier par terre, pas de dépôt de déchets dans la poubelle du voisin...). L'objectif aujourd'hui c'est d'étudier la situation sur Cognac
- Simon CLAVURIER précise que du fait du puçage des bacs :
  - ➔ les rippeurs les camions n'auront plus à soulever les bacs, ils les approcheront et un automatisme installé sur le camion les soulèvera
  - ➔ ce qui se trouvera à côté des bacs ne sera plus collecté puisque le camion ne pourra reconnaître que les bacs qui seront pucés.

### **Point sur les projets du Conseil de Quartier :**

#### **Rue de Melbourne**

Les modifications ont été apportées (ilôts et marquage) ce qui a permis la création de 6 à 7 places complémentaires.

#### **Aménagement terrain château d'eau du Breuil**

- une réflexion est émise par le Conseil de Quartier : faut-il couvrir le terrain de terre végétale afin que de la végétation commence à s'installer ?

#### **Mémoire de quartier**

- les photos du fond Goguet n'ont pas été consultées
- par rapport au peu de photos recueillies par le groupe de travail, il est proposé de faire un appel dans la presse afin de recueillir des photos et ou des cartes postales supplémentaires.

#### **Banc public à la coulée verte**

L'étude d'un emplacement pour la mise en place d'un banc public au niveau de la coulée verte (près du centre de loisirs La Férie) a été faite par le groupe de travail. Le groupe de travail est constitué de :

- ➔ Françoise SAUZEAU, Sylvie GAUTHIER et Martine MATTEI
- ➔ la proposition d'installer un banc à cet endroit est voté à la majorité par le Conseil de Quartier, il y a une abstention
- ➔ l'emplacement plus précis reste à définir en tenant compte du soleil, de la distance des habitations... L'emplacement sera précisé au prochain Conseil de Quartier par le biais d'une photo.

### **Préparation du marché nocturne du 31 juillet**

- 19 commerçants se sont inscrits à ce jour : 12 alimentaires et 7 non alimentaires
- il est précisé que les friteuses et planchas prévues par les associations fonctionneront au gaz
- quel est le type du percolateur envisagé?
  
- toutes les demandes concernant le matériel doivent être faites auprès des services de la Ville via Ghislaine et notamment la modification de la banderole, la convention de prêt avec l'épicerie sociale pour le camion frigo...
  
- l'Aserc, Les amis de St-Antoine et l'association des commerçants du Champ de Foire se portent volontaires pour tenir la buvette
  - ➔ les 3 associations sont retenues à l'unanimité par le Conseil de Quartier
  - ➔ Christian GABRIELSEN va déposer la demande d'autorisation de buvette dans les prochains jours.

### **Étude d'une ou des animations qui accompagneront le marché nocturne**

- il est prévu que l'association des boulistes reproduise sa manifestation durant la même journée
- l'idée d'un défilé de mode est retenue, des précisions seront à apporter
- l'Aserc et l'association des commerçants se proposent de trouver une association qui organiserait une course de voitures à pédales, l'idée sera à préciser à la prochaine réunion au plus tard
- pour l'animation musicale, le Conseil de Quartier propose à l'unanimité le groupe de Michel MASLON-fa si la dansez, avec un répertoire années 80.

### **Informations et questions diverses :**

- le département de la Charente va effectuer la réfection du tapis du boulevard de Châtenay entre le pont et le carrefour avec la rue de la Chaudronne au mois de juillet prochain.

### **Réponses aux questions diverses :**

- rue Henri Fichon, la partie de trottoir endommagée lors de travaux située près de la place Cagouillet a été refaite
  
- boulevard Deligné, concernant les véhicules qui stationnent près des intersections avec les rues Pasteur et de la Paix :
  - ➔ la proposition d'imposer le côté du stationnement n'est pas envisageable car il y a de nombreux logements de ce côté du boulevard et de l'autre côté il y a la rue J. Auriol qui est très fréquentée
  - ➔ il semblerait pertinent de sensibiliser les riverains afin qu'ils ne stationnent pas de manière gênante à proximité des carrefours
  - ➔ la proposition de mise en place de miroirs sera soumise à l'élue en charge de la voirie
  
- terrain de boules du Breuil, l'horloge posée sur l'éclairage public a été réparée
  
- rue Sayous, la plaque d'égout endommagée face à la rue des Roses a été réparée.

### Questions diverses :

- le Conseil de Quartier salue le travail fait par les services concernant le square Deligné/Daugas car ce jardin est très bien entretenu
- les balayeuses et la tondeuses sont passées à la Chaudronne mardi dernier, il semblerait que l'allée des Acacias et l'allée des Platanes aient été oubliées et il est signalé que les caniveaux de la rue St-Exupéry sont bouchés.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :  
**mardi 19 mai 2015 à 18h30 à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous.**

### **Membres du Conseil de Quartier présents :**

Jacqueline BERGER, Yves BIROT, Jean-Luc DEAU, Hubert DÉGROIS, Virginie DRAHONNET, Philippe DUFRAISE, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Sylvie GAUTIER, Marie-France GIOVANNONE, Catherine GOGUET, Irène HUGUET, Jean-Yves LANTERNE, Annie MATRAS, Martine MATTEI, Sylvie MORANDIERE, Micheline MOUKLI, Françoise SAUZEAU, Solange TETAUD.

### **Membres du Conseil de Quartier excusés :**

Morgan BERGER, Didier DUSSAIX, Nicole LE LAIN.

### **Participaient également :**

Michel GOURINHAS (Maire de Cognac), Christel GOMBAUD (élue en charge des transports Grand Cognac), Nathalie GOURDET (directrice du Pôle Territoire Grand Cognac), Julien BUSSON (technicien transports Grand Cognac), Olivier TOUBOUL (Conseiller délégué à la Démocratie Locale), Simon CLAVURIER (Conseiller délégué Déchets et Commande publique), Pascaline BANCHEREAU (élue référente quartier Champ de Foire) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).